

APPAREILLAGE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Éric Lapeyre

Co-Responsable

- Pr Philippe Thoumie

Thématique : Appareillage

Public et prérequis

- Médecins spécialisés en médecine physique et de réadaptation titulaire du DES ou en cours de formation (interne), ou d'autres spécialités ayant des responsabilités dans la prescription et la surveillance de l'appareillage des personnes en situation de handicap.
- Kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthoprothésistes, podoorthésistes, élèves ingénieurs et ingénieurs autres ayant une expérience et une responsabilité dans le domaine de l'appareillage ou souhaitant acquérir les bases indispensables dans le domaine de l'appareillage.

Conditions d'accès : l'autorisation d'inscription sera délivrée à chaque candidat par le responsable du DU après étude du dossier de candidature (lettre de motivation + CV) et dans la limite des places disponibles.

Objectifs

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques indispensables pour la prescription et/ou la préconisation, la surveillance, l'adaptation et la mise en place de l'appareillage dans la prise en charge globale de l'enfant, de l'adulte et de la personne âgée.

L'accent est mis sur un apport de connaissances applicables directement en pratique quotidienne.

Contenu

- 2e séminaire : membre inférieur / orthèses ; marche
- 3e séminaire : membre supérieur / prothèses et orthèses / préhension
- 4e séminaire : rachis – fauteuil roulant / positionnement – domotique

Effectif : 15 max

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- Formation Initiale (FI) : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- Formation Continue Individuelle (FCI) : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- Formation Continue Employeur (FCE) : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **500 €**
- F.C Individuelle : **1.200 €**
- F.C Employeur : **1.200 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

130 heures réparties en 5 séminaires de 3 jours (2 jours de cours théoriques et 1 journée de TP) et 1 séminaire de 2 jours.

Le programme associe des cours théoriques, des travaux pratiques et le forum du Val-de-Grâce.

Lieux de formation :

- Pour les cours : École du Val-de-Grâce – Paris.
- Pour les TP : au sein de sociétés privées ou à l'HIA Percy.

Calendrier

De novembre à juin

Durée : 130 heures

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Pr. Éric Lapeyre ou Dr Léo Borrini

 mprhiapercy@yahoo.fr

Service MPR - HIA PERCY - 101 avenue Henri Barbusse 92140 Clamart

Secrétariat et autorisation d'inscription :

Mme Danielle Trioreau - Tél : 01.40.51.47.97

evdgnrbc@evdg.org

Pr. Ph. Thoumie  philippe.thoumie@aphp.fr

Service de Rééducation Neuro-Orthopédique

Hôpital Rothschild - 5 rue Santerre – 75571 Paris Cedex 12

- Administrative :

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 04MO)

Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris

Tél. : 01 44.27.45.76/82 ou 94 Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94

Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

Sorbonne Université – Formation Continue www.fc.upmc.fr (Code D434)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

Un examen écrit comprenant des QCM et des QROC (20 points) et un examen oral (20 points).

La validation du DU est soumise à l'obtention de la moyenne à l'examen écrit et à l'examen oral ainsi qu'à la validation présentielle aux séminaires.

Validation : Diplôme d'université